

BON DE SOUSCRIPTION

A adresser exclusivement à la Mairie de Verdélais

Nom

Prénom

Société

Adresse

.....

Code postal Ville

Tél. Mail

Je fais un don pour aider à la restauration du Calvaire de Verdélais.

Mon don est de euros.

Tout don au profit du Calvaire est déductible de l'impôt sur le revenu. Vous bénéficiez de nouvelles dispositions fiscales applicables au mécénat à compter du 1^{er} janvier 2003 : pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt à hauteur de 66 % de son montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, pris dans les limites de 5 % du chiffre d'affaires H.T. Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

Chèques libellés à l'ordre du « Trésor Public Pour Le Calvaire » et adressés, exclusivement à la Mairie de Verdélais